

Contribution écrite adressée à ESS France, à l'issue de l'atelier du 29 mai « L'ESS, vers une sécurité sociale de l'alimentation en Côte d'Or ? »

IMAGIN'ère DE L'ESS
Propulsez l'ESS dans une nouvelle ère !

21
PÔLE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

L'ESS : vers une sécurité sociale alimentaire en Côte d'Or ?
WEBINAIRE - MERCREDI 29 MAI À 14 HEURES

Contribuez à l'émergence d'une **SSA en Côte d'Or** en participant à ce webinar participatif et animé par le **Pôle d'Économie Solidaire 21**

Avec le soutien de **Dijon métropole**

Portée par ESS France, Imagin'Ère de l'ESS est une initiative qui invite les acteurs de l'ESS à contribuer aux travaux du Congrès des 10 ans de la loi ESS des 12 et 13 juin 2024. En savoir plus sur www.lecongres-ess.org

Structures et collectifs présent.es à l'évènement :

La Maison-Phare, SoliCagnole de l'Yonne, Dijon Métropole, Les Restos du Cœur, Active 71 Pôle de l'économie solidaire, Graines de Noé, Terre de Liens, Territoires à VivreS Lyon 8, Collectif SSA de Dieulefit, Le Lien, DDETS 21, Extinction Rébellion, Court-Circuit 21, Pôle d'Économie Solidaire 21

Contribution sur l'axe du Congrès d'ESS France : « Dans 10 ans, l'ESS sera pivot de la sécurité sociale de l'alimentation »

Contexte :

Sur le département de la Côte d'Or, entre 2023 et 2024, le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire en Côte d'Or a augmenté de 20%, selon les associations locales. La Côte d'Or n'est pas étrangère aux problématiques rencontrées au niveau national : elle fait également face à la précarité alimentaire. En parallèle, la production agricole en Côte d'Or est confrontée elle aussi aux problématiques du changement climatique et faire face à des politiques productivistes qui alimentent un modèle non soutenable.

Au niveau national, ce sont 5 millions de personnes qui ont recours à l'aide alimentaire aujourd'hui, dans un système d'aide alimentaire à bout de souffle.

A l'échelle métropolitaine, Dijon Métropole s'investit dans une stratégie de transition alimentaire « ProDij' », un programme qui s'articule autour de 4 axes : environnemental, social, économique et territorial. Il intègre des acteurs de l'ESS, des acteurs industriels, de la recherche.

Face à l'urgence de ces enjeux sociaux et environnementaux, plusieurs acteurs et collectifs de Côte d'Or ont décidé d'engager des réflexions et actions autour de la sécurité sociale de l'alimentation sur le territoire.

Lors de cet atelier, trois collectifs ont apporté leur témoignage de territoire d'expérimentation de la SSA :

- Extinction Rébellion, représentant l'initiative d'un collectif SSA en Côte d'Or (25 structures)
- Territoires à VivreS de Lyon 8^{ème}
- Collectif SSA Dieulefit dans la Drôme

En tant que Pôle d'Économie Solidaire 21, en lien avec ces acteurs de l'ESS mobilisés pour l'accessibilité d'une alimentation saine et digne, nous nous joignons à ces initiatives pour faire remonter plusieurs points destinés à favoriser l'ESS et la SSA sur le territoire, mais qui ont une portée plus générale :

- La Sécurité Sociale est une conquête sociale au sortir de la seconde guerre mondiale, inscrite dans le Conseil National de la Résistance. Ses inspirateurs l'inscrivaient dans une logique de droit universel, en cherchant à préserver la santé des logiques de marchandisation (« *la santé n'est pas une marchandise* », nous rappelle la bande-dessinée « Encore des patates! »¹). Il s'agissait aussi d'un enjeu démocratique. Les produits agricoles ne sont par ailleurs pas des marchandises comme les autres. La Sécurité sociale doit s'inscrire dans une logique similaire. L'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous doit être un droit universel ; bien qu'inscrit dans le droit international, il reste à conquérir.

- Le droit à l'alimentation est un droit humain fondamental, reconnu par le droit international (cf. Définition des Nations Unies, Conseil des Droits de l'Homme, 2019²) et est à ce titre universel. Ce droit implique que l'État doit mettre tout en œuvre afin de créer un cadre permettant à chaque personne de pouvoir produire ou se procurer une alimentation suffisante pour elle et sa famille. Le devoir et la responsabilité de l'État doivent être questionnés. La puissance publique doit prendre sa place dans ce type de projet et permettre l'élaboration de véritables politiques publiques en faveur d'un accès, pour toutes, à une alimentation saine et durable.

- A ce titre, les acteurs de l'ESS ont un rôle à jouer en menant des actions de plaidoyer auprès des décideurs politiques en France (niveaux local et national) comme à l'international.

- Travailler en partenariat avec la puissance publique. Les collectivités et les pouvoirs publics au niveau local doivent également contribuer à développer les initiatives en faveur de la SSA. Il est essentiel que les expérimentations de caisses alimentaires sur le territoire national se poursuivent et se multiplient, avec le soutien des pouvoirs publics. La culture de coopération entre collectifs SSA permet d'étendre ces dynamiques, grâce aux partages de savoirs. Pour ce faire, il est nécessaire que la puissance publique finance les acteurs de l'ESS pour leur donner les moyens de coordonner les expérimentations et coopérations, via des financements de fonctionnement pluriannuels permettant d'avoir des postes dédiés à ces missions sur une période longue.

- Défendre le droit l'expérimentation : les subventions publiques destinées aux expérimentations sont un outil de développement et doivent être systématisées afin d'aider la multiplication d'initiatives locales.

- En lien avec les expérimentations, il est important de rester vigilant au regard des démarches d'évaluation impulsées par la puissance publique avec des logiques axées sur la recherche de résultats. La SSA répond sur de multiples territoires à des logiques d'expérimentation, il est donc peu aisé d'en évaluer rapidement les effets, voire les impacts.

- (Re)-politiser l'alimentation : redonner le pouvoir aux citoyens sur leur alimentation. Les dynamiques de SSA doivent être participatives, partir des besoins des habitants. La SSA est un projet de justice sociale, sujet de lutte pour conquérir ce droit. Il s'agit donc d'un enjeu politique. A ce titre, la démocratie alimentaire prend du temps à se construire, celui d'acquérir une culture commune ; c'est le temps de la coopération, qui n'est pas nécessairement celui du temps politique.

- Préserver l'indépendance des initiatives de SSA et l'enjeu de justice sociale. Si l'ESS peut être le pivot de la Sécurité Sociale Alimentaire, il faut être vigilant à éviter sa récupération par des initiatives privées répondant à des logiques libérales et commerciales (de type entrepreneuriat social), voire par des investisseurs. Ce type de démarche s'éloigne de l'enjeu de justice sociale.

- Impulser des filières locales qui visent à nourrir les populations, pour construire une autonomie alimentaire localement. En Côte d'Or, l'accès à l'alimentation saine et de qualité pour toutes passe également par le développement des filières, la relocalisation des filières locales afin de privilégier les circuits courts. Il est essentiel également de réussir à identifier des débouchés en local, afin de pouvoir écouler les stocks des producteurs.

- Enjeu de la coopération locale : il est essentiel que les acteurs impliqués dans des initiatives SSA sur les territoires parviennent à coopérer, à faire réseau ; un écosystème territorial renforcé et des acteurs locaux avec une capacité de travail collectif sont les leviers de la SSA. Une mobilisation multi acteurs sur l'accessibilité alimentaire, permet d'aller plus loin, comme l'ont montré les témoignages lors de cet atelier. Mais comme abordé précédemment, les dynamiques de coopération doivent être animées, coordonnées, ce qui implique d'avoir le soutien financier des acteurs publics, notamment pour financer ces postes.

- Enjeu démocratique. La participation des habitant.es doit être au centre des projets, avec des collectifs d'habitants impliqués dans les initiatives, qui jouent un rôle d'impulsion (cf témoignages atelier), mais participent aussi à l'empowerment des populations les plus vulnérables.

- L'alimentation, un enjeu de justice sociale. Il est important que les politiques publiques en matière d'alimentation comportent des volets sur la justice sociale, en portant une attention particulière aux publics en situation de précarité alimentaire mais aussi sur la vulnérabilité économique des travailleur.euses du monde agricole.

1 Encore des patates ! Pour une sécurité sociale de l'alimentation. ISF Agrista, coordonné par Mathieu Dalmais et Louise Seconda. 2024

2 Le droit à l'alimentation est « le droit de toute personne, seule ou en communauté avec d'autres, d'avoir physiquement et économiquement accès en tout temps à une quantité suffisante d'aliments qui soient adéquats, nutritifs et conformes, entre autres, à sa culture, ses convictions, ses traditions, ses habitudes alimentaires et ses préférences et qui soient produits et consommés de façon durable, afin de préserver l'accès des générations futures à la nourriture. » Conseil des droits de l'homme de l'ONU, 2019.